

REUNION DU COMITE DE SUIVI DU RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION DE LA COOPERATION ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET LA POLYNESIE FRANCAISE

Propos introductifs de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Jeudi 15 décembre 2016
Présidence de la Polynésie française

Monsieur le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française,
Monsieur l'Ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne pour le Pacifique,
Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,
Madame et Messieurs les ministres,
Monsieur le représentant du CESC,
Monsieur le chef du bureau de la Commission européenne pour les PTOM du Pacifique,
Mesdames et Messieurs les chefs de service de l'Etat et du Pays,
Mesdames et Messieurs les directeurs et représentants des instituts, agences et associations œuvrant dans les secteurs de coopération avec l'Union européenne,
Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à tous la bienvenue et de remercier ceux d'entre vous qui n'ont pas hésité à venir de loin pour un séjour parfois trop bref parmi nous. Je pense notamment à vous, Monsieur l'Ambassadeur Jacobs, mais aussi à notre déléguée à Paris, Madame Caroline Tang, et à sa chargée de mission pour les affaires européenne, Madame Sandrine Ugatai.

Vous avez ici rassemblés, Monsieur l'Ambassadeur, l'ensemble des acteurs de notre coopération avec l'Union européenne, qu'ils interviennent à Tahiti, à Paris ou à Bruxelles, au plus près des instances communautaires.

oOo

C'est un plaisir et un honneur pour moi que d'ouvrir par ces quelques propos introductifs cette réunion du comité de suivi du rapport annuel d'exécution 2015 de la coopération entre l'Union européenne et la Polynésie française. J'en suis d'autant plus ravi que c'est la première fois, depuis que j'ai été élu Président du Pays en septembre 2014, que j'ai l'occasion de présider moi-même cet important rendez-vous de la coopération UE-Polynésie française.

Je sais, Monsieur l'Ambassadeur, que vous auriez souhaité que l'examen du RAE 2015 intervienne beaucoup plus tôt dans l'année, c'était l'une de vos demandes à l'issue du précédent comité de suivi, de même que vous aviez souhaité une représentation du Pays de haut niveau, à la hauteur des enjeux de notre coopération.

Si nos agendas respectifs ne nous ont malheureusement pas permis de concrétiser votre premier souhait, mais je vous assure que nous essaierons de faire mieux l'année prochaine, je suis heureux de pouvoir vous donner satisfaction sur le second, en répondant présent ce matin, qui plus est aux côtés de Monsieur le Haut-Commissaire et de Monsieur le Président de l'assemblée de la Polynésie française, qui nous font l'honneur de leur présence parmi nous.

C'est vous dire tout l'intérêt et toute l'importance que les plus hautes autorités du Pays et de l'Etat attachent au partenariat qui nous unit à l'Union européenne.

Au risque de me répéter, mais je tiens ici à vous l'exprimer solennellement, mon gouvernement apprécie à sa juste valeur l'effort financier que l'Union européenne consent à la Polynésie française et nous saluons l'engagement constant de l'Europe pour le développement économique et social des Pays et Territoires d'Outre-Mer, et ce depuis la signature du Traité de Rome en 1957, soit depuis les origines il y a près de 60 ans. Cette longévité historique dans notre relation d'association mérite d'être soulignée.

oOo

Nous voilà donc aujourd'hui réunis pour examiner le rapport annuel d'exécution de notre coopération au titre de l'année 2015.

Ce rendez-vous est important à plus d'un titre. C'est non seulement une obligation juridique découlant d'une disposition de la Décision d'association Outre-Mer mais également et surtout l'occasion de faire ensemble un point sur les actions engagées, d'en mesurer les progrès ou les difficultés, d'y apporter si nécessaire les ajustements requis et finalement d'évoquer en commun les perspectives et les priorités à donner à notre coopération future. Le RAE n'est donc pas seulement un exercice technique, un bilan factuel, mais également un instrument de dialogue politique qui trouve ses prolongements dans nos discussions avec l'Etat et le Forum de dialogue UE-PTOM.

En augmentant de 51% l'enveloppe territoriale du 11^{ème} FED par rapport au 10^{ème}, de 2,3 à 3,6 milliards de F CFP, et en triplant l'enveloppe régionale de 1,4 à 4,3 milliards de F CFP, l'UE nous a envoyé un signal fort de son engagement à nos côtés pour accompagner notre stratégie de développement et relever le défi de notre plus grande intégration régionale.

Les enjeux pour nous sont donc importants, tant au niveau local que régional.

Au niveau local, la mise en œuvre souhaitée du 11^{ème} FED territorial sous la forme d'un appui budgétaire sectoriel implique la mise en place d'un certain nombre d'améliorations ou de réformes dans notre système de gestion des finances publiques (GFP). A cet égard, je me réjouis de l'évaluation globalement positive de l'Assistance technique qui a mesuré la performance de notre système de GFP selon la méthodologie PEFA en novembre 2015.

Le choix du tourisme comme secteur de concentration demande aussi, outre la définition d'une véritable stratégie sectorielle, la mise en place d'indicateurs de performance et d'instances de suivi comme l'observatoire du tourisme.

Toutes ces mesures d'organisation nouvelles demandent des efforts d'adaptation et un investissement humain important, d'autant que la finalisation des documents de programmation d'un nouveau FED est toujours un exercice long et complexe. Mais nous avons bon espoir de franchir avec succès les dernières étapes qui nous séparent de la signature de la convention de financement dans les tout prochains mois.

Au niveau régional, l'intégration récente de la Polynésie française comme membre à part entière du Forum des Iles du Pacifique est un événement fondateur qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur la façon dont nous envisageons la programmation des aides européennes avec nos partenaires de la région. Des leviers nouveaux s'offrent à nous et nous devons trouver des stratégies crédibles de coopération régionale pour répondre efficacement aux défis qui se posent à nous, qu'ils soient d'ordre économique comme l'organisation de nos échanges commerciaux, ou environnemental comme le réchauffement climatique ou la protection des océans.

oOo

D'autres enjeux et questions plus techniques auront l'occasion d'être débattus plus en détail au cours de notre séance, mais sans plus attendre, avant que nous ne prenions connaissance du RAE 2015, je souhaiterais maintenant inviter le haut-commissaire à prendre la parole, avant d'entendre Monsieur l'ambassadeur Jacobs.